

Tourisme : Hébergement et Aménagement

Le point sur... vous permet d'avoir un aperçu des échanges et documents disponibles sur le Réseau InterLocal sur une thématique particulière. Pour ce premier numéro de l'année 2007, nous avons souhaité faire le point sur les aides apportées au développement de l'habitat touristique. Outre les documents présents sur le Réseau InterLocal, nous vous proposons de découvrir différentes actions menées par des départements, des liens utiles, ainsi qu'une bibliographie. Les informations compilées dans ce dossier sont pour la majorité disponibles sur le Réseau InterLocal (<http://www.reseau-interlocal.net>) dans les rubriques Bibliothèque et Publications.

Éditorial

Par ce premier *Point sur...* de l'année 2007, les animateurs du réseau InterLocal vous proposent de revenir sur le sujet du soutien des départements à l'aménagement et à l'hébergement touristique.

De nombreux départements se sont interrogés sur la façon de soutenir l'activité touristique et d'apporter une aide aux investisseurs privés individuels ou collectifs dans leur volonté d'attirer les vacanciers. La question demeure ouverte tant les options envisageables sont nombreuses, et les situations variées.

Près d'une vingtaine de départements ont déjà partagé leurs connaissances en la matière sur InterLocal, valorisant leurs expériences et expliquant leurs pratiques.

Les services en charge du tourisme, de l'aménagement du territoire, conscients des enjeux liés à l'aménagement et à l'hébergement touristique, pourront donc notamment trouver dans ce dossier thématique les actions menées par les Conseils généraux de la Dordogne et de l'Aisne, des Schémas Départementaux du Tourisme, mais aussi des liens utiles sur Internet.

Edouard PACHERIE
Chargé de Mission - InterLocal



Dans ce numéro :

Les documents de la Bibliothèque	2
Les échanges du forum	3
<i>Aller plus loin...</i> Tourisme et Handicap	4
Bibliographie	5
Liens utiles	6



Les documents de la Bibliothèque

Schéma Départemental du Tourisme de l'Aude - 2003-2007

Le Département de l'Aude a adopté lors de la session du 2 février 2004 son Schéma Départemental du Tourisme établi pour la période 2003 à 2007.

Il reprend le dispositif d'aides en vigueur pour les investissements touristiques notamment, qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

Ce Schéma prévoit notamment dans sa fiche-action 2-2 la problématique hôtellerie de plein air ou parcs Résidentiels de loisirs et dans sa fiche action 2-4 les interventions départementales dans le domaine des gîtes d'étapes et de séjours.

Corinne BADIA ; Economie et tourisme (CG11 Aude)

[Retrouvez le document du CG de l'Aude](#)

Fiches des aides au tourisme mises en place par la Dordogne

Voici les fiches de l'ensemble de nos aides relatives au tourisme pour l'année 2006 .

Celles qui concernent l'hébergement sont susceptibles d'évoluer dans la mesure où nous mettrons en place prochainement un schéma de développement touristique 2007-2013 .

Georges HONORAT ; Chef du service du Tourisme et développement touristique (CG24 Dordogne)

[Retrouvez le document du CG de la Dordogne](#)

Le Guide des aides en faveur du tourisme du Cantal

Ce document est le dossier concernant les subventions à l'aménagement touristique proposé par le Département du Cantal.

Laurence SOLIGNAC ; Equipements et Aménagements Touristiques (CG15 Cantal)

[Retrouvez le document du CG du Cantal](#)

Les fiches du Finistère présentant les dispositifs en matière d'hébergement touristique

3 fiches éditées par le CG29 Finistère présentant (cliquer sur la fiche pour y accéder) :

- [Fiche 1](#) : Les Equipements en hôtellerie-camping
- [Fiche 2](#) : Les Equipements publics de tourisme
- [Fiche 3](#) : Les hébergements en espace rural

Pierre Le Clezio ; DDEI (CG29 Finistère)

Les règlements d'intervention du CG de la Drôme en matière d'hébergement touristique

Le CG de la Drôme nous livre 5 fiches exposant ses aides en faveur du développement d'infrastructures d'accueil touristiques (cliquer sur la fiche pour y accéder) :

- [Fiche 1](#) : Hôtels & Hôtels-restaurants
- [Fiche 2](#) : Campings et aires naturelles de camping
- [Fiche 3](#) : Hébergement collectif
- [Fiche 4](#) : Hébergement locatif
- [Fiche 5](#) : Aides spécifiques aux agriculteurs - Fermes auberges & camping à la ferme

Françoise GOMORD ; Dir. Du Développement économique et touristique

La convention d'objectifs établie entre le Conseil Général de l'Aisne et le Comité Départemental du Tourisme

Ce document déposé dans la bibliothèque en juin 2005 peut être pris comme un modèle de partenariat en faveur du développement touristique. Il dépasse le cadre strict de la question de l'hébergement touristique.

Mis en ligne par Réseau IDEAL pour le CG02

[Retrouvez le document du CG de l'Aisne](#)



La question du Forum et ses réponses

Hébergements touristiques : dispositif financier

Afin de compléter ses aides à l'hébergement touristique, le Département du Morbihan étudie la mise en place, pour 2007, d'un nouveau dispositif financier destiné à soutenir les investissements publics, associatifs voire privés, dans le domaine des hébergements touristiques collectifs: maisons familiales et villages de vacances, auberges de jeunesse, gîtes d'étapes et de groupes, centres de vacances avec hébergement, et tous les lieux d'accueil du tourisme social et/ou familial.

Je fais appel à vous pour rassembler tous les renseignements dont vous disposeriez concernant vos aides en vigueur sur ce thème, en vous remerciant, dans la mesure où cela est possible, de me répondre avant le 10 novembre 2006.

Avec mes remerciements anticipés pour votre collaboration.

**Pascal BARRET ; Chef de service Tourisme & Economie Maritime
Conseil Général du Morbihan**

Quelques réponses...

Conseil général des Bouches-du-Rhône — Frédéric MATTEI

Le CG 13 intervient effectivement en matière d'hébergements touristiques en accordant des subventions pour la modernisation voire la création de nouvelles structures : gîtes ruraux ; hôtels et campings ; Logis de France.

Néanmoins son aide est limitée aux hébergements situés en zone rurale et ne concerne que certains types d'hébergements ; elle ne prend pas en compte, ou en tous cas très imparfaitement , les démarches de labellisation ; elle n'est financièrement pas très attractive . Autrement dit autant de raison de remettre en chantier notre politique d'intervention . C'est l'un de nos principaux chantiers à venir avec le CDT 13 . Il devra également permettre d' aborder le cadre juridique dans lequel nous sommes susceptibles d'évoluer et la recherche d'une optimisation des financements publics.

Nous sommes donc, comme vous, intéressés par les initiatives prises par d'autres CG.

Frédéric MATTEI - Direction Agriculture Tourisme

Conseil général des Vosges — Michèle AUBRY

Les aides départementales au tourisme sont maintenant gérées dans le cadre du *Partenariat du Département des Vosges avec les entreprises touristiques*. Les nouvelles conditions peuvent être consultées et le dossier-guide téléchargé sur le site internet :

www.vosges.fr >Espace service >Aides financières >Activités économique >Entreprises touristiques.

Pour plus de renseignements, contacter VOSGES INFO ENTREPRISES ou envoyer un message à vosgesinfoentreprises@cg88.fr

Michèle AUBRY - DVEFT

Conseil général du Val d'Oise — David VENDERBECQ

Le CG95 a créé un dispositif de soutien aux travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiment en vue de la création et de la rénovation d'hébergements touristiques (gîtes, campings, chambres...)

S'agissant des critères d'éligibilité, les travaux doivent être réalisés en conformité avec les normes de la Charte des gîtes et le label Clévacances. Les demandes doivent transiter par l'association du Relais départementale des Gîtes de France qui rend un avis technique sur les projets.

David VENDERBECQ - Dir. de l'Action Economique

A noter

Tous les documents du Forum sont téléchargeables à partir du site InterLocal. Pour y accéder, utilisez l'onglet « rechercher » puis entrez le titre du document souhaité.



Allez plus loin ... la nouvelle rubrique du *Point sur...*, est ce mois-ci dédié aux interventions des collectivités et de l'Etat afin de faciliter l'accès des personnes handicapées aux loisirs touristiques.

Allez plus loin ... ne veut être qu'une focalisation sur une thématique particulière de la problématique soulevée par le *Point sur...*

Ainsi dans ce numéro il n'est pas question de faire une étude poussée sur la question de l'accès des personnes handicapées au tourisme, mais il est succinctement offert des ouvertures vers d'autres idées et d'autres actions. C'est alors au lecteur de suivre le fil posé par cette rubrique si le sujet lui tient à cœur.

* CULTURE ET HANDICAP : LE GUIDE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE *

Ce guide de 250 pages présenté le 19 février par le Ministre de la Culture est le résultat d'une réflexion engagée il y a plusieurs années et le retour d'expériences menée par certaines collectivités pilotes. Cette somme s'adresse aussi bien aux collectivités qu'aux organismes et établissements publics ou privés accueillant des personnes handicapées dans le cadre de leurs loisirs, et plus particulièrement aux lieux de culture.

Ce guide est accessible dans la [Bibliothèque InterLocal](#) ou bien sur le site du Ministère.

Sommaire du document :

- > table des matières
- > la charte (p.10-51)
- > la charte mode d'emploi (p. 52-75)
- > définition des handicaps (p. 76-89)
- > les partenaires (p. 90-111)
- > des dispositifs techniques (p. 112-151)
- > les établissements publics et le handicap
- Ressources (sites Internet et bibliographie) (p. 152-208)
- > annexes

* LE LABEL TOURISME ET HANDICAP *



Mis en place récemment par l'Association Tourisme et Handicap et le Ministère du Tourisme, le Label Tourisme et Handicap accompagne les organismes publics et privés dans leur démarche d'aide à l'accès des personnes handicapées (PH) aux infrastructures et lieux de tourisme.

Ce Label pose les obligations des acteurs du secteur qui souhaitent s'engager dans la démarche d'ouverture aux PH, obligations moins contractuelles que morales.

La majorité des départements se sont engagés dans une démarche de création d'infrastructures permettant l'accès de PH à des lieux qui leur étaient interdit jusqu'alors. Ainsi la Charente-Maritime a aménagé son littoral afin que les personnes à mobilité réduite puissent aussi profiter de l'océan.

Nous vous renvoyons ici aux sites Internet de l'association [Tourisme et Handicap](#), du [Ministère du Tourisme](#), mais aussi aux sites de nombreux départements qui y exposent leurs réflexions et leurs travaux.

Trouvez [ici](#) la plaquette éditée par le Ministère et l'association Tourisme et Handicap ; ainsi que le numéro de la [lettre d'information du Ministère « Accessibilité »](#) traitant de la mise en place du Label Tourisme & Handicap.



Articles et rapports

« Les chiffres clefs du tourisme en France - 2006 »

[Accéder aux chiffres clef](#)

...

« Tourisme Infos Stat 2007 - Rapport 2006 »

[Accéder au rapport](#)

...

« Tableau statistique de l'enquête sur l'hôtellerie de plein air en 2006 » - Mars 2007

[Accéder au tableau](#)

...

Documents du Ministère délégué au Tourisme

Sites Internet

« Qualité Tourisme »

La marque des acteurs indépendants du tourisme. Charte, engagements, règles, chiffres ...

Accéder au site Qualitétourisme.gouv.fr

« Source » - Centre National de ressources du tourisme et du patrimoine rural

L'actualité du tourisme et du patrimoine rural

Accéder au site Source.asso.fr

Accéder au [service documentaire de Source](#)

Ouvrages

« Mobilité touristique et population présente. Les bases de l'économie présentielle des départements. »

Édition : Direction du Tourisme

Auteur : S/s Dir. Christophe Terrier - Date d'édition : 2007

Ouvrage mis en ligne par la Direction du Tourisme, [ici](#)

« Résidences de tourisme »

Cahier Espaces n°93 - Editions ESPACES - avril 2007 - 126 pages
Panorama, enjeux et perspectives, et développement de la résidence de tourisme.

Synthèse en ligne et commande du n° sur Revue-espace.com



<http://www.odit-france.fr/>

Observation, développement et Ingénierie Touristique FRANCE

ODIT France aide les partenaires publics et privés du tourisme à concevoir, adapter ou développer leur offre touristique afin qu'elle reste compétitive et en adéquation avec la demande par le biais du conseil et de l'ingénierie.

ODIT France, a animé un séminaire intitulé « [L'immobilier de loisir : réhabilitation et remise en tourisme](#) » le 9 mai 2007.

<http://www.qualite-tourisme.gouv.fr/>

Qualité Tourisme

La marque des acteurs indépendants du tourisme. Charte, engagements, règles, chiffres ...

<http://www.source.asso.fr/>

« Source » - Centre National de ressources du tourisme et du patrimoine rural

L'actualité du tourisme et du patrimoine rural

Accéder au site Source.asso.fr

Accéder au [service documentaire de Source](#)

<http://www.revue-espaces.com/>

revue-espaces.com

L'information stratégique au service du développement du tourisme et des loisirs

Accéder au site Revue-espace.com

Le Réseau InterLocal est un lieu d'échanges constructifs autour des problématiques rencontrées quotidiennement par les cadres des Conseils généraux.

La vocation de Réseau Inter-Local est de permettre aux acteurs des Départements de partager leurs connaissances, échanger sur leurs pratiques et difficultés, découvrir des actions nouvelles, consulter les ressources documentaires ou encore se rencontrer.

Stéphanie DALET - Animatrice du Réseau InterLocal
Edouard PACHERIE - Chargé de mission InterLocal
84 ter, avenue de Fontainebleau
94276 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX
Tél : 01 45 15 09 26 — Fax : 01 45 15 09 00
s.dalet@reseau-ideal.asso.fr

* * *

<http://www.reseau-ideal.asso.fr>